



14ème législature

Question N° : 26921	De M. Marc Le Fur (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture et communication		Ministère attributaire > Culture et communication
Rubrique > patrimoine culturel	Tête d'analyse > gestion	Analyse > reliquaire d'Anne de Bretagne. exposition au public.
Question publiée au JO le : 21/05/2013 Réponse publiée au JO le : 12/11/2013 page : 11823 Date de renouvellement : 10/09/2013		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les cérémonies du 500e anniversaire du décès d'Anne de Bretagne. Le collectif Anna Vreizh-Anne de Bretagne 2014 s'est donné pour objectif de mobiliser les bretons attachés à la mémoire d'Anne de Bretagne, de susciter et fédérer des initiatives autour du 500e anniversaire de sa disparition. À ce titre, le collectif demande que le reliquaire du coeur de l'ancienne reine de France sorte des réserves du musée Dobrée, où il est relégué dans un dépôt annexe du musée, en raison de la fermeture de ce dernier pour travaux. Il n'est donc plus accessible au public et nul ne sait quand le musée rouvrira en raison du blocage des travaux. Le collectif souhaite donc que le reliquaire sorte des réserves pour être exposé ouvertement en la cathédrale de Nantes ou encore pour faire un tour de Bretagne à l'occasion des prochaines commémorations. Il souhaite le respect qui est dû à la mémoire d'Anne de Bretagne et lui demande si elle entend donner une suite favorable à cette requête.

Texte de la réponse

Le reliquaire du coeur d'Anne de Bretagne, saisie révolutionnaire redéposée à Nantes par l'État en 1819, tiendra naturellement une place toute particulière au sein des manifestations qui auront lieu en 2014 pour le 500e anniversaire de la mort de la reine et il sera présenté dans plusieurs expositions temporaires organisées dans le cadre de ces commémorations. Il sera ainsi visible dans une exposition-dossier consacrée aux funérailles d'Anne de Bretagne, dont l'itinérance est prévue tout d'abord, au mois de mars, au musée-château de Blois, puis, au mois d'avril, au château des ducs de Bretagne à Nantes. Descendant à cette occasion la Loire, le reliquaire du coeur fera alors le même voyage qu'il y a 500 ans lorsque, après la mort de la reine à Blois en janvier 1514, il a été transporté à Nantes pour être entreposé, selon sa volonté, dans le tombeau qu'elle avait commandé pour ses parents. Le château de Châteaubriant l'accueillera ensuite dans une exposition qui, de juin à septembre, sera entièrement consacrée à son histoire. Ce monument de l'histoire et de l'histoire de l'art sera donc pleinement accessible à l'ensemble des Français durant l'année 2014, ainsi que le collectif Anna Vreizh-Anne de Bretagne 2014 l'appelle de ses vœux.